



2013/0321(NLE)

31.5.2016

AMENDEMENT

1

Projet de rapport
Danuta Jazłowiecka
(PE582.160v01-00)

projet de recommandation sur la conclusion d'un protocole à l'accord entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la Confédération suisse, d'autre part, sur la libre circulation des personnes, concernant la participation, en tant que partie contractante, de la République de Croatie, à la suite de son adhésion à l'Union européenne

Proposition de décision
(14381/2013 – C8-0120/2016 – 2013/0321(NLE))

Amendement1
Dominique Martin, Mara Bizzotto

Proposition de décision
Paragraphe 1

Projet de résolution législative

1. **donne** son approbation à la conclusion du protocole;

Amendement

1. **refuse de donner** son approbation à la conclusion de l'accord;

Or. en

Justification

Il convient de prendre en compte le référendum organisé en Suisse en février 2014, par lequel les citoyens de ce pays se sont prononcés en faveur de l'instauration de quotas d'immigration et d'un contrôle de leurs frontières.